



Lycée Guillaume Apollinaire  
Service Intendance

Mél : int.0940123y@ac-creteil.fr

42 rue du pavé de Grignon  
94320 THIAIS

## **Cahier des charges : Voyage scolaire Lisbonne 02/05/2024 – 06/05/2024**

Le lycée souhaite organiser un voyage à Lisbonne, entre le 02/05/2024 – 06/05/2024. Le prix maximum fixé est de 500 euros par participant. L'assurance annulation doit obligatoirement être proposée et incluse dans le prix.

- Nombre d'élèves participants : 25
- Nombre d'accompagnateurs : 2

Soit un groupe de 27 personnes.

Transports : Autocar depuis le lycée et retour, avion et autocar sur place.

Hébergement : De préférence en auberge de jeunesse à Lisbonne ;

Le voyage est clef en main. Les organisateurs ne partiront avec aucune régie. La mise à disposition d'une carte bleue aux accompagnateurs est interdite. De même, l'établissement ne fournira aucun chèque de caution.

Tous les repas doivent être inclus (paniers repas ou restaurant) de la prise en charge du groupe au lycée Guillaume Apollinaire à son retour dans l'établissement.

L'établissement souhaite obtenir deux devis différents :

- L'un avec transport jusqu'à Lisbonne en avion, avec un départ et un retour au lycée en car. (Option A)
- L'autre avec transport jusqu'à Lisbonne en avion, avec un départ et retour à l'aéroport. (Option B)

L'heure de départ et d'arrivée seront donc différentes en fonction de l'option choisie.

## Règlement de consultation

Les offres peuvent être adressées par courriel électronique à l'adresse suivante :

ce.0940123y@ac-creteil.fr

Dans ce cas, merci d'inclure dans votre mail une option « accusé réception » afin de valider la réception de votre offre par nos services.

Les offres peuvent aussi être adressées par voie postale (avec accusé réception) à l'adresse suivante :

Lycée Guillaume Apollinaire  
42 rue du pavé de grignon  
94320 THIAIS

Merci d'indiquer sur l'enveloppe la mention suivante « Marché voyage à Lisbonne »

**La date limite de dépôt des offres est fixée au 05/12/2023 à 10h00.**

Pièces à fournir :

- Vos propositions (devis détaillés)
- Un planning d'organisation du voyage
- Les informations relatives au transport proposé

Critères de jugement des offres :

Les offres seront jugées de la manière suivante :

- Prix : 60 %
- Respect de l'expression de besoin : 15 %
- Qualité des services : 15 %
- Clarté de l'offre : 10 %